French Language Studies **11** (2001), 71–87, Copyright © Cambridge University Press

L'organisation informationnelle: aspects linguistiques et discursifs

ANNE GROBET
Université de Genève

RÉSUMÉ

Partant de l'hypothèse qu'une partie des difficultés rencontrées par l'analyse de la structure informationnelle, et en particulier par la notion de « topique », résulte de la complexité constitutive de cette structure, cet article se donne pour tâche de distinguer quelques uns de ses composants ainsi que différents niveaux auxquels elle peut être analysée (énoncé et discours); la réflexion s'articule essentiellement autour de l'approche de Lambrecht (1994) et de l'approche développée à Genève par Roulet (1996, à paraître a et b) et Grobet (1996, 1999, à paraître). Après avoir été traités de manière isolée, les différents niveaux d'analyse sont décrits sous l'angle de leurs interrelations.

0 INTRODUCTION

Si l'on s'intéresse à la structure informationnelle et à la notion de « topique » (ou « thème »), on ne peut manquer d'être frappé par le paradoxe qui est attaché à cette dernière. En effet, cette notion semble être aussi aisée à saisir intuitivement, en particulier lorsqu'on travaille sur de courts exemples fabriqués, qu'elle paraît difficile à circonscrire théoriquement, ce qui entraîne une certaine méfiance à son égard (Fradin et Cadiot, 1988; Schlobinsky et Schütze-Coburn, 1992; Tschida, 1995: 74–75).

Plusieurs éléments expliquent les difficultés associées à la notion de topique. Dans un article au titre révélateur: « Au carrefour des malentendus: le thème », Galmiche (1992) évoque le problème des divergences terminologiques, particulièrement nombreuses dans ce domaine. Dans un même ordre d'idées, Mondada relève les fluctuations conceptuelles de cette notion, qui est définie tantôt comme une information connue, tantôt comme le centre de l'attention des interlocuteurs, et dont le statut passe de l'arrière-plan au premier plan du discours (Mondada, 1994: 34). Fradin et Cadiot (1988: 4) soulignent quant à eux l'aspect intuitif et préthéorique du thème, qui semble échapper à toute tentative de conceptualisation.

Ces problèmes liés à la définition du topique contribuent certainement à la difficulté de l'analyse informationnelle. Un autre élément y joue un rôle non négligeable: il s'agit de la complexité constitutive de la structure information-

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

nelle, qui implique la prise en compte de marques formelles relevant des dimensions linguistiques (syntaxe, sémantique, etc.) et de phénomènes cognitifs:[1]

> The difficulties encountered in the study of information structure are in part due to the fact that grammatical analysis at this level is concerned with the relationship between linguistic form and the mental states of speakers and hearers and that the linguist dealing with information structure must deal simultaneously with formal and communicative aspects of language (Lambrecht, 1994: 1).

Une telle complexité, non maîtrisée, risque d'engendrer des confusions entre formes et fonctions, voire dans certains cas entre phénomènes linguistiques et phénomènes discursifs.[2]

L'hypothèse que j'aimerais défendre est qu'une partie des difficultés que rencontre l'analyse de la structure informationnelle peut être résolue pour peu que l'on distingue les différents éléments qui en sont constitutifs. Pour le faire, je me propose d'approfondir l'étude de certains d'entre eux en les articulant aussi clairement que possible autour de l'analyse d'un bref exemple dialogique. Au vu du grand nombre de travaux concernant l'organisation informationnelle, il n'est malheureusement pas possible de tenir compte de tous les angles (ex. logique, psychologique, syntaxique, etc.) sous lesquels la structure informationnelle peut être saisie, ni même de toutes les approches qui, depuis Bally (1965 [1932]), ont mis en évidence différents aspects de la structure informationnelle du discours oral dialogique (pour le français, cf. de Fornel, 1986, 1988; Dittmar, 1988; Danon-Boileau *et al.*, 1991; Morel, 1992; Berthoud, 1996). Il s'agira plutôt d'aborder la question de la relation entre une analyse des marques linguistiques, telle qu'elle se pratique habituellement dans le cadre de l'énoncé, et une analyse qui vise à saisir la continuité informationnelle au niveau du discours, c'est-à-dire au-delà de l'énoncé. Les deux approches qui seront au centre de la discussion sont celle de Lambrecht (1994), ainsi que celle de Roulet (1996, à paraître a et b) et Grobet (1996, 1999a et b, à paraître). Je montrerai dans un premier temps comment ces différents niveaux d'analyse peuvent être distingués, avant d'étudier leurs interrelations.

La méthode employée dans cet article consistant à décomposer une problématique en sous-parties, puis à étudier leurs interrelations correspond aux « découplages » et aux « couplages » qui sont effectués dans le cadre d'un système d'analyse modulaire (Roulet, 1997). Cette coïncidence n'a rien de fortuit, dans la mesure où ce travail s'inscrit dans la suite de travaux visant à approfondir certains éléments d'un système d'analyse modulaire du discours[3]

[1] Pour une observation similaire, cf. Guimier, 1999: 11–12.

[2] Le discours est compris ici dans le sens de Roulet (1991), comme résultant de la conjonction des plans linguistique, textuel et situationnel.

[3] Dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par Eddy Roulet et soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (subside 1214–043145.95). Le présent travail a pu être écrit grâce à l'appui du Fonds Charles Bally. Je remercie E. Roulet et G. Kleiber, ainsi que leurs collaborateurs de l'Université de Genève et de l'Université Marc Bloch de Strasbourg pour leur soutien et leurs remarques enrichissantes.

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

(pour une synthèse, cf. Roulet, à paraître b). Cela dit, l'intérêt d'une démarche visant à éviter les confusions entre les différentes dimensions excède largement la problématique de la modularité, comme en témoignent par exemple les études non modulaires de Lambrecht (1994) et Selting (1995).

1 LA COMPLEXITÉ DE LA PROBLÉMATIQUE INFORMATIONNELLE

Je commencerai par détailler quelques éléments constitutifs de la structure informationnelle à partir d'un bref extrait d'une émission d'Apostrophes, dans laquelle Bernard Pivot (BP) reçoit Georges Simenon (GS):[4]

(1)

BP vous êtes très naïf / vous êtes timide / ce qui me paraît surprenant / e
GS c'est la vérité \\
BP c'est la vérité //
GS oui . c'est peut-être pour ça que quelquefois je parle trop fort et j'élève trop fort la voix / c'est comme tous les timides / on a des moments . où on explose / e
BP vous avez des colères de temps en temps \\
GS rarement / ça ne m'est plus arrivé depuis vingt ans \\
BP depuis vingt ans \\
GS oui . depuis que je connais Teresa je n'en ai plus eu \\
BP → décidément . elle est extraordinaire Teresa / elle vous a fait perdre tous vos défauts /
GS → eh bien eh bien parce qu'elle est sereine / elle est . je ne sais pas / c'est un Saint-Bernard elle aussi / si je puis dire / je ne sais pas / enfin . c'est une union vraiment comme je l'imagine \\[5]

Comment décrire la structure informationnelle des deux dernières interventions ? De manière intuitive, on peut relever que l'information désignée par *Teresa* joue un rôle structurant de première importance: on peut dire que B. Pivot et G. Simenon parlent de Teresa ou, en d'autres termes, que Teresa constitue le topique de cet extrait. Différents éléments semblent intervenir dans cette interprétation et il est possible de les distinguer de la manière suivante.

1.1 *Éléments formels et pragmatiques*

Premièrement, différents indices formels convergent pour attribuer, dans les deux dernières interventions, un rôle particulier à l'information constituée par Teresa: le pronom de la troisième personne *elle* renvoie par cinq fois à ce

[4] Le passage duquel est extrait ce fragment a déjà fait l'objet d'une analyse générale (Roulet, 1991, à paraître a et b), situationnelle (Burger, 1995) et compositionnelle (Grobet, 1999a).

[5] Conventions de transcription: les points indiquent les pauses. La direction des barres obliques indique la direction de la courbe mélodique. Les barres simples indiquent une frontière continuative, tandis que les barres doubles indiquent une frontière conclusive. L'absence de frontière conclusive à la fin de l'intervention de B. Pivot est due à l'intervention rapide de G. Simenon.

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

référent,[6] désigné également par un nom propre (*Teresa*) et par un pronom démonstratif (*c'*). La syntaxe contribue à cet effet de mise en relief: Teresa est par cinq fois désignée par des pronoms se trouvant en position de sujet. En outre, on peut relever la structure disloquée dans laquelle s'insère le nom de *Teresa*: *décidément . elle est extraordinaire Teresa.*

Ces remarques purement formelles (qui n'épuisent d'ailleurs pas la description de cet exemple) ne suffisent pas encore à caractériser la structure informationnelle de ce passage: celle-ci fait également intervenir des notions de nature cognitive ou pragmatique.[7] Parmi celles-ci, on peut mentionner l'opposition entre information donnée et information nouvelle, développée en particulier dans la tradition de l'école de Prague (Daneš, 1974; Combettes et Tomassone, 1988), les notions d'état d'activation et d'identifiabilité, développées notamment par Chafe (1994) et par Lambrecht (1994), ainsi que la relation d'à propos (ou « aboutness »), également convoquée pour définir le topique de l'énoncé (Lambrecht, 1994) ou du discours (Berthoud, 1996). En s'appuyant sur de telles notions, que l'on apparie aux remarques formelles établies précédemment, on est à même de décrire Teresa comme une information donnée, identifiable ou comme liée par une relation d'à propos au discours enchâssant.

La structure informationnelle résulte ainsi de la mise en relation d'indices formels et de notions cognitives. A ce premier facteur de complexité s'ajoute le fait que la structure informationnelle peut être saisie à différents niveaux, en fonction du type d'unité ou de segment textuel qui sert de cadre à l'analyse.

1.2 *Deux niveaux de l'analyse informationnelle*

Le concept de topique, en particulier lorsqu'il est défini en termes d'à propos, peut être saisi à différents niveaux d'analyse (Auchlin, 1986/87). Dans l'exemple 1, on peut dire que chaque unité, délimitée par la prosodie, est « à propos » de Teresa, tout comme on peut dire que l'ensemble du passage est « à propos » du référent constitué par Teresa. Le référent Teresa constitue donc à la fois un topique au niveau de l'énoncé, en admettant par commodité que chacune de ces unités peut être analysée comme un énoncé, et un topique au niveau du discours. Je me propose de préciser le traitement de ces deux niveaux d'analyse, en m'appuyant sur deux approches particulières, à savoir celle de Lambrecht (1994) pour l'énoncé, et celle de Roulet (1996, à paraître a et b) et moi-même (Grobet, 1996, 1999b) pour le discours.

[6] A la suite de Lambrecht (1994: 74), je considère que le « référent » est appréhendé comme une représentation mentale, accessible dans la mémoire discursive des interlocuteurs.

[7] Une telle description permet néanmoins de rendre compte du topique compris soit dans un sens syntaxique, soit dans une perspective positionnelle comme un élément placé en position frontale.

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

1.2.1 *La structure informationnelle de l'énoncé (Lambrecht, 1994)*

Premièrement, la structure informationnelle peut être traitée au niveau de l'énoncé, si l'on comprend par énoncé une proposition ou phrase saisie dans un contexte discursif. C'est à ce niveau que Lambrecht définit la structure informationnelle:[8]

> Information structure: That component of sentence grammar in which propositions as conceptual representations of states of affairs are paired with lexicogrammatical structures in accordance with the mental states of interlocutors who use and interpret these structures as units of information in given discourse contexts (Lambrecht, 1994: 5).

Pour Lambrecht, la structure informationnelle constitue un principe structurant que l'on peut situer dans une grammaire de la phrase comprenant également la syntaxe, la morphologie, la sémantique et la prosodie. A ce niveau, l'analyse de la structure informationnelle se distingue de l'étude sémantique en ce qu'elle ne concerne pas tant l'étude du contenu lexical et propositionnel au niveau abstrait que la manière dont il est transmis.

Pour en rendre compte, Lambrecht s'appuie sur la comparaison d'énoncés sémantiquement équivalents, mais différents aux niveaux formel et pragmatique (Lambrecht, 1994: 6). Par exemple:

(2) Moi je *paye*.
(3) C'est *moi* qui paye[9] (Lambrecht, 1994: 115).

Ces exemples et leur comparaison permettent à Lambrecht de distinguer la relation de topique (exemple 2), de celle de focus (exemple 3). En guise d'illustration, je reprends ici certains éléments de son analyse (Lambrecht, 1994: 115).[10] Dans ces deux exemples, le locuteur, représenté par le pronom *moi*, constitue une information active. L'exemple 2 fait intervenir une structure disloquée; il s'inscrit adéquatement dans un contexte où se trouvent évoquées les activités d'autres personnes: *moi je paye, et les autres font ce qu'ils veulent*. Dans ce cadre, l'énoncé apporte une information (*je paye*) par rapport au locuteur (*moi*). Le locuteur a donc dans cet énoncé, auquel il est lié par une relation d'à propos, la fonction de topique.[11] Dans l'exemple 3 en revanche, le locuteur constitue le focus de l'énoncé, car la structure clivée le présente comme une information qui est ni présupposée, ni prévisible.[12] Cet exemple est approprié dans un contexte dans lequel on sait que quelqu'un paye, et où

[8] On retrouve une telle position par exemple chez Firbas (1992), qui définit la structure informationnelle en termes de degrés de dynamisme communicatif.

[9] Je ne discute pas les traductions italienne et anglaise de cet exemple, également traitées par Lambrecht.

[10] Les observations effectuées par Lambrecht sur la prosodie ne sont pas reprises ici.

[11] Lambrecht définit le topique ainsi: « The topic of a sentence is the thing which the proposition expressed by the sentence is ABOUT. » (Lambrecht, 1994: 118).

[12] Le focus est défini de la manière suivante: « The focus is that portion of a proposition which cannot be taken for granted at the time of speech. It is the UNPREDICTABLE or pragmatically NON-RECOVERABLE element in an utterance. » (Lambrecht, 1994: 207).

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

le locuteur asserte que c'est lui qui paye, et non pas d'autres personnes qui pourraient en manifester le désir. Dans la perspective de Lambrecht (1994), la structure informationnelle de l'énoncé est donc analysée avant tout à partir de l'étude de marques linguistiques, comme ici les structures disloquées et clivées.

1.2.2 *La structure informationnelle du discours (Roulet, 1996, à paraître a et b; Grobet, 1996, 1999b)*

Deuxièmement, la structure informationnelle peut être étudiée au niveau du discours; pour illustrer ce niveau d'analyse, je présenterai les grandes lignes du modèle de l'« Organisation informationnelle »,[13] qui vise à rendre compte, au niveau du discours des liens de continuité entre les informations activées (Roulet, à paraître a), en m'appuyant sur l'analyse d'un extrait de l'exemple 1:

(4)

BP décidément . elle est extraordinaire Teresa /
elle vous a fait perdre tous vos défauts /

GS eh bien eh bien parce qu'elle est sereine /
elle est . je ne sais pas /
c'est un Saint-Bernard elle aussi /
si je puis dire / [. . .]

L'analyse de l'Organisation informationnelle vise à décrire la progression et la continuité de l'information au niveau de l'enchaînement des unités discursives minimales.[14] Dans l'exemple 4, ces unités discursives, qui coïncident avec des unités prosodiques, sont marquées par un retour à la ligne. A l'instar de Chafe (1994), on admet que chaque acte textuel active une information éventuellement complexe; cette information n'est pas nécessairement nouvelle en tant que telle, car elle peut l'être uniquement par sa relation avec un topique, comme l'ont souligné Daneš (1974: 111) et Lambrecht (1994: 57–58). Cette progression se double d'une continuité informationnelle qui s'établit par l'intermédiaire de la mémoire discursive, définie par Berrendonner comme l'ensemble des connaissances partagées par les interlocuteurs, formées par « les divers prérequis culturels [. . .] qui servent d'axiomes aux interlocuteurs pour mener une activité déductive », et alimentées en permanence par les événements extra-linguistiques et « les énonciations successives qui constituent le

[13] J'utilise la majuscule pour distinguer le modèle théorique de l'« Organisation informationnelle » (qui regroupe les instruments d'analyse permettant, dans le cadre du modèle genevois, de rendre compte de la continuité entre les informations activées au niveau discursif), de l'« organisation informationnelle » qui désigne, de manière non technique, la structure informationnelle telle qu'elle apparaît à la surface du texte.

[14] Je m'appuierai sur l'unité minimale constituée par la clause ou l'acte textuel, tels qu'ils sont définis par Berrendonner (1990) et par Roulet (1991, 1995): à savoir essentiellement comme des unités bornées par un passage par la mémoire discursive (Roulet, 1991 et à paraître a et b). L'évaluation de ce passage par la mémoire discursive peut s'effectuer à l'aide de tests proposés par Berrendonner (1990).

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

discours » (1983: 230–231). La continuité informationnelle peut être décrite comme un processus d'ancrage: chaque information activée s'ancre sur au moins une information située en mémoire discursive, qui peut être verbalisée par exemple par une trace anaphorique (*elle*, *Teresa*, etc.), mais qui peut également rester implicite. Ainsi, dans l'exemple 4, le dernier acte (*si je puis dire*) s'ancre globalement sur l'information qui vient d'être activée, même si cet ancrage n'est pas verbalisé explicitement.

Enfin, il reste à préciser qu'il peut y avoir plusieurs points d'ancrage, situés à différents niveaux de la mémoire discursive. Ainsi, le deuxième acte (*elle vous a fait perdre tous vos défauts*) se caractérise par plusieurs points d'ancrage, constitués premièrement par Simenon (auquel renvoient les pronoms à la deuxième personne), deuxièmement par Teresa (à laquelle renvoie le pronom *elle*), et troisièmement par l'information qui vient d'être activée dans l'acte précédent (*elle est extraordinaire Teresa*), dans la mesure où le deuxième acte se présente comme un argument à l'appui du premier. Parce qu'elle vient d'être activée, cette information constitue un point d'ancrage plus immédiat que les précédentes (de tels points d'ancrage immédiats sont aussi appelés « topiques »).

A partir de ces notions, il est possible d'effectuer un premier repérage de la structure informationnelle de l'exemple 4:

(4')

BP	décidément . *elle* est extraordinaire *Teresa* /
	(extraordinaire) *elle vous* a fait perdre tous *vos* défauts /
GS	(extraordinaire) eh bien eh bien parce qu'*elle* est sereine /
	elle est . *je* ne sais pas /
	*c'*est un Saint-Bernard *elle* aussi /
	(un Saint-Bernard) si *je* puis dire / [. . .]

Dans cette transcription de la structure informationnelle, les traces de points d'ancrage (immédiats et d'arrière-fond) sont marquées en italique, et les points d'ancrage implicites sont restitués entre parenthèses. On observe en l'occurrence que la plupart des points d'ancrage sont verbalisés par une trace; les points d'ancrage implicites traduisent des enchaînements linéaires que l'on peut vérifier à l'aide de structures détachées, comme: *si je dis que Teresa est extraordinaire, c'est parce qu'elle vous a fait perdre tous vos défauts* (Roulet, à paraître b).

Pour finir, il reste à souligner que ce repérage est encore très intuitif, même si certains tests comme le détachement permettent de l'orienter. Dans le cadre du système d'analyse modulaire, cette analyse de l'Organisation informationnelle peut être complétée par une description du parcours inférentiel conduisant à l'identification des points d'ancrage (Roulet, 1997). Elle constitue en outre un point de départ pour une analyse de l'Organisation topicale, qui rend compte de la hiérarchie et de la dérivation des objets de discours, ainsi que de leur gestion dynamique dans l'interaction (Roulet, à paraître a et b).

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

2 INTERRELATIONS DES ASPECTS LINGUISTIQUES ET DISCURSIFS DE L'ORGANISATION INFORMATIONNELLE

Après avoir dégagé deux facettes de l'organisation informationnelle, à savoir, d'une part, l'imbrication des éléments linguistiques et cognitif dans la structure informationnelle, et d'autre part, les différents niveaux auxquels cette dernière peut être saisie, il s'agira de s'interroger sur les relations existant entre l'étude des marques linguistiques (termes anaphoriques, structures syntaxiques, etc.) et l'analyse discursive de l'Organisation informationnelle telle qu'elle est effectuée dans le système modulaire genevois. Dans ce cadre, l'expression d'« aspects linguistiques » renvoie aux marques formelles souvent traitées dans le cadre de l'étude de la structure informationnelle de l'énoncé (comme par exemple les structures segmentées), mais aussi indépendamment de cette structure informationnelle, par exemple sous un angle syntaxique ou sémantique (c'est le cas par exemple des termes anaphoriques, qui font l'objet d'études autonomes). Plus précisément, les questions qui m'intéressent sont les suivantes:

1) Est-il possible de maintenir distinctes l'analyse des marques linguistiques et l'analyse de l'Organisation informationnelle située au niveau du discours ?
2) Quel est l'apport des marques linguistiques dans l'analyse de l'Organisation informationnelle ?
3) Que peut à son tour apporter une perspective discursive à une analyse linguistique ? Comme on va le voir, ces trois questions sont étroitement liées.

2.1 *La complémentarité de l'analyse des marques linguistiques et de l'analyse discursive de l'Organisation informationnelle*

L'articulation de l'analyse des marques linguistiques, telle qu'elle est effectuée au niveau de la structure informationnelle de l'énoncé, avec l'étude de la structure informationnelle du discours peut sembler très simple au premier abord. En effet, si l'on compare le traitement discursif de l'exemple 4 avec l'analyse des exemples 2 et 3, l'articulation de l'analyse informationnelle de l'énoncé avec celle que l'on effectue au niveau du discours semble reposer sur une simple complémentarité.

D'une part, une analyse comme celle de Lambrecht permet d'établir la structure informationnelle de l'énoncé à partir du marquage syntaxique, prosodique et lexical. Ainsi, on a vu que l'exemple 3, qui fait intervenir une structure clivée, présente le locuteur (*moi*) dans une position de focus: *c'est moi qui paye*. Considérée du point de vue de l'Organisation informationnelle, une telle analyse porte sur la structure interne à l'unité discursive minimale, c'est-à-dire l'acte textuel.

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

D'autre part, l'analyse de la structure informationnelle au niveau discursif fait intervenir un processus d'ancrage sur une information située en mémoire discursive, et en cela, elle peut être considérée comme externe à l'acte textuel. Par exemple, en analysant l'Organisation informationnelle d'un segment comme l'exemple 4, je ne me suis pas intéressée aux « degrés » de nouveauté des éléments constituant l'information activée par chaque acte, mais j'ai admis que cette information peut être complexe et qu'elle forme un tout du fait de son activation en un seul acte. En revanche, mon analyse a explicité quelles sont les informations situées en mémoire discursive qui constituent les points d'ancrage des informations activées par chaque acte. Ces points d'ancrage ayant été introduits en mémoire discursive par le discours antérieur, par la situation, ou encore par des inférences, leur repérage peut être considéré comme faisant intervenir des éléments externes à l'acte.

Un examen superficiel pourrait donc laisser penser qu'il existe simplement une complémentarité entre la structure informationnelle saisie à partir de marques linguistiques au niveau de l'énoncé et la structure informationnelle saisie au niveau du discours. Tandis que la première serait interne aux unités discursives minimales, la seconde pourrait être considérée comme externe.[15] Cependant, ces deux niveaux d'analyse sont beaucoup plus étroitement liés que la discussion menée jusqu'à présent pourrait le laisser penser. Le contre-argument majeur que l'on peut en effet opposer à l'hypothèse de la complémentarité qui vient d'être proposée ci-dessus est qu'elle présuppose l'indépendance totale des niveaux d'analyse linguistique et discursif. Or, une telle position semble difficilement tenable: comment effectuer une analyse discursive, si ce n'est en s'appuyant sur des indications linguistiques ? Et inversement, comment analyser la structure informationnelle de l'énoncé sans recourir à des notions faisant appel au discours ? Ce sont ces deux éléments que j'aimerais explorer dans la fin de cet article.

2.2 *L'apport de l'étude des marques linguistiques à l'analyse discursive*

On a vu que le repérage de la structure informationnelle s'effectue, au niveau discursif, de manière très intuitive. Il convient toutefois de souligner qu'il n'est pas indépendant de toute considération formelle, dans la mesure où il s'appuie en particulier sur la présence de traces de points d'ancrage, qui sont marquées en italique dans la transcription. Ces traces de point d'ancrage peuvent être constituées, d'une part, par des termes anaphoriques (par exemple le pronom *elle* dans l'extrait d'Apostrophes) et par des structures syntaxiques et prosodiques (par exemple, la structure disloquée *elle est extraordinaire Teresa*). De telles

[15] L'articulation entre l'énoncé et l'acte textuel est loin d'être simple: s'il y a probablement souvent correspondance entre ces deux niveaux d'analyse, il arrive, par exemple pour certaines structures segmentées, qu'un même segment textuel puisse à la fois s'analyser en un énoncé et en deux actes discursifs.

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

marques linguistiques sont également significatives au niveau de la structure informationnelle de l'énoncé; leur étude fait donc intervenir conjointement les deux niveaux d'analyse. Ces propositions peuvent être précisées à partir de l'exemple du pronom de la troisième personne et de la structure disloquée à droite.[16]

Dans une approche de la structure informationnelle de l'énoncé comme dans une approche discursive, on admet généralement que le pronom personnel de la troisième personne a pour fonction de marquer une information identifiable et accessible en mémoire discursive (cf. le pronom *elle* dans l'exemple 4). Une telle fonction se justifie par le contenu sémantique attaché au pronom de la troisième personne. D'après les travaux de Kleiber (1994), que je résume ici très grossièrement, le pronom personnel se caractérise par un contenu descriptif constitué par ses marques de genre et de nombre, et par des instructions référentielles. Selon ces dernières, le pronom de la troisième personne renvoie à un référent occupant un rôle d'argument dans une situation manifeste pour les interlocuteurs; le pronom *il* doit en outre se trouver dans une phrase-hôte qui prolonge cette situation saillante.[17] Ainsi, le contenu descriptif et les instructions référentielles du pronom de la troisième personne en font un marqueur d'une information très accessible en mémoire discursive.

Précisons que le pronom personnel de la troisième personne ne constitue pas la seule forme d'expression du topique ou des points d'ancrage. En effet, le pronom inaccentué constitue, en tant que marque d'une information identifiable et active, une expression privilégiée du topique, mais ce dernier peut également être exprimé par des pronoms accentués ou des formes pleines (Lambrecht, 1994: 165ss). De même, dans une perspective discursive, les traces de points d'ancrages peuvent être constituées par des pronoms ou des expressions définies.

En outre, on a vu qu'au niveau de la structure informationnelle de l'énoncé, la présence d'un pronom ne signifie pas que l'on a affaire à un topique (cf. ex. 3, dans lequel *moi* est un focus). De manière similaire, au niveau discursif, la présence d'un pronom ne constitue pas encore un indice suffisant pour déterminer si l'on a affaire à une information identifiable fonctionnant comme un point d'ancrage d'arrière-fond, ou à une information non seulement identifiable, mais aussi active et fonctionnant comme un point d'ancrage immédiat (c'est-à-dire comme un topique). Que l'on considère sous cet angle l'exemple 5, extrait d'un entretien entre Jacques Chancel et Michèle Maurois durant l'émission de Radioscopie:

[16] Pour des typologies des traces formelles du topique, cf. Cadiot (1992), Fradin (1990) et, dans une perspective discursive, Berthoud (1996).

[17] Dans les textes réellement produits, ces conditions ne sont pas toujours respectées, ce qui peut entraîner des ambiguïtés, comme le montre Reichler-Béguelin (1989).

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

(5)
JC: le philosophe Alain *lui* avait enseigné le devoir d'être heureux \
vous pensez qu'*il l'*[heureux] a été //

Le pronom de la troisième personne marqué en italique (*lui*, *il*) renvoie au père de Michèle Maurois, c'est-à-dire à André Maurois. Il est question de ce référent tout au long de cette partie du dialogue et il a par conséquent le statut d'une information identifiable. Ce référent ne constitue cependant pas l'information la plus immédiate sur laquelle enchaîne le second acte: celui-ci s'ancre non seulement sur l'information constituée par André Maurois, mais aussi sur son bonheur, qui vient d'être activé et auquel renvoie la trace anaphorique *l'*. Ainsi, au niveau de la structure informationnelle du discours, un terme anaphorique comme un pronom constitue certes la trace d'un point d'ancrage formé d'une information identifiable, mais il ne permet pas de préciser si ce point d'ancrage a un statut immédiat ou d'arrière-fond.

Après avoir discuté le traitement du pronom de la troisième personne, j'évoquerai brièvement le rôle des marques linguistiques constituées par les structures syntaxiques et prosodiques, en m'appuyant sur un extrait de l'exemple 4:

(6) décidément . elle est extraordinaire Teresa.

Cet exemple fait intervenir une structure disloquée à droite: d'après l'analyse proposée par Lambrecht, le pronom marque le topique de l'énoncé, tandis que le constituant extraposé, qui n'est pas accentué, peut être analysé comme un syntagme nominal « antitopique » syntaxiquement optionnel (Lambrecht, 1994: 175). Au niveau prosodique, on admet généralement que la structure segmentée à droite combine l'intonation d'une phrase déclarative (éventuellement exclamative ou interrogative) avec, pour le syntagme détaché à droite, une intonation d'appendice (Mertens, 1990), que l'on peut décrire comme une mélodie plate et basse, dont le niveau dépend de celui du segment qui précède, et un débit accéléré (cf. aussi Rossi, 1985; Fradin, 1990; Morel, 1992).

Au niveau de l'Organisation informationnelle du discours, une telle structure disloquée à droite semble permettre de marquer de manière univoque le point d'ancrage immédiat de l'information activée par chaque acte. Cette hypothèse peut être discutée à partir de la comparaison des exemples suivants:

(7)
BP vous avez des colères de temps en temps \\
GS rarement / ça ne m'est plus arrivé depuis vingt ans \\
BP depuis vingt ans \\
GS oui . depuis que je connais Teresa je n'en ai plus eu \\
BP → décidément . elle est extraordinaire / elle vous a fait perdre tous vos défauts /

(8)
BP vous avez des colères de temps en temps \\

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

GS rarement / ça ne m'est plus arrivé depuis vingt ans \\
BP depuis vingt ans \\
GS oui . depuis que je connais Teresa je n'en ai plus eu \\
BP → décidément . elle est extraordinaire Teresa / elle vous a fait perdre tous vos défauts /

L'exemple 7 est modifié par rapport au texte original: le constituant disloqué est supprimé. Cette suppression me paraît avoir pour conséquence une augmentation de l'effort nécessaire pour récupérer le référent du pronom *elle*, qui n'est pas explicité. Néanmoins, Teresa est le seul référent dont les marques de genre et de nombre coïncident avec celles du pronom, et son identification ne soulève par conséquent pas de problème particulier.

L'absence de la structure disloquée semble en revanche avoir un effet direct au niveau du marquage de la structure informationnelle. En effet, le point d'ancrage immédiat de l'information activée par: *décidément . elle est extraordinaire* est ambigu. Il peut s'agir de l'information constituée par Teresa et qui est verbalisée par le pronom *elle*; cette interprétation peut être formulée de la manière suivante: « décidément . Teresa . elle est extraordinaire ». Mais le point d'ancrage immédiat peut également être constitué par l'information activée précédemment par: *je n'en ai plus eu*. Cette deuxième interprétation se traduirait par la formulation suivante: « si vous n'avez plus eu de colères (depuis que vous connaissez Teresa), c'est que décidément . elle est extraordinaire ». Ainsi, au moins deux points d'ancrage immédiats paraissent possibles en l'absence de structure disloquée.

La présence d'une structure disloquée à droite, telle qu'elle est illustrée par l'exemple 8, permet, me semble-t-il, d'éviter une telle ambiguïté. En effet, la structure disloquée a droite a pour effet d'assurer le maintien en mémoire discursive du référent Teresa, ainsi que le relève Lambrecht: « The presuppositional structure of the antitopic construction involves a signal that the not-yet-active topic referent is going to be named at the end of the sentence » (Lambrecht, 1994: 203). La structure disloquée à droite a donc pour fonction de maintenir disponible l'information désignée par le pronom *elle*, en indiquant qu'elle va être explicitée à la fin de l'énoncé, et un tel maintien a pour effet de marquer Teresa comme le point d'ancrage le plus immédiatement pertinent. Cette interprétation me semble corroborée par la difficulté que rencontre la paraphrase suivante: « si vous n'avez plus eu de colères (depuis que vous connaissez Teresa), c'est que décidément . elle est extraordinaire Teresa ». Le caractère étrange de cette formulation peut s'expliquer par le marquage simultané de deux points d'ancrage immédiats (ne plus avoir eu de colères, Teresa) qui entrent en concurrence.

Ces quelques exemples auront montré, je l'espère, que la prise en compte des marques linguistiques joue un rôle essentiel dans l'analyse de la structure informationnelle, et cela tant au niveau de l'énoncé qu'à celui du discours. Les termes anaphoriques signalent les informations identifiables, et disponibles en mémoire discursives, aptes à constituer les points d'ancrage immédiats et

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

d'arrière-fond. Les structures syntaxiques et prosodiques, comme la structure disloquée à droite qui a été brièvement discutée ici, permettent, quant à elles, de marquer l'information qui constitue le point d'ancrage immédiat.

2.3 *L'apport de l'analyse discursive de l'Organisation informationnelle à l'analyse informationnelle de l'énoncé*

On a vu jusqu'à présent ce qu'apporte la prise en compte de certains éléments linguistiques dans l'analyse de l'Organisation informationnelle. Il reste maintenant à effectuer le mouvement inverse, pour montrer ce que l'analyse discursive peut amener à une analyse située au niveau linguistique. A cette fin, je relèverai deux éléments découlant directement du fait que l'analyse de l'Organisation informationnelle implique la prise en compte de segment textuels étendus.

Premièrement, on peut rappeler le lien existant entre les notions d'informations « identifiables » ou « actives », telles qu'elles sont utilisées par Lambrecht (1994), et celles de points d'ancrage. Les points d'ancrage constituent des informations actives, et donc identifiables, que l'on explicite lors de l'analyse de la structure informationnelle d'un segment discursif. Cela dit, l'idée que la structure informationnelle résulte d'un processus d'ancrage permet également de faire apparaître d'autres aspects de cette structure. En guise d'illustration, on peut reprendre l'analyse de la structure informationnelle effectuée en 4':

(4')
BP décidément . *elle* est extraordinaire *Teresa* /
(extraordinaire) *elle vous* a fait perdre tous *vos* défauts /
GS (extraordinaire) eh bien eh bien parce qu'*elle* est sereine /
elle est . *je* ne sais pas /
*c'*est un Saint-Bernard *elle* aussi /
(un Saint-Bernard) si *je* puis dire / [. . .]

Lorsqu'ils ne sont pas marqués par une trace, les points d'ancrage sont explicités entre parenthèses au début des unités. Cette transcription a pour effet de rendre manifeste le fait qu'une information n'est pas identifiable ou active dans l'absolu, mais qu'elle l'est par rapport à un contexte donné, dans lequel on peut retrouver sa source. Ainsi, les pronoms *vous* et *je* renvoient à Simenon, qui est l'un des locuteurs de cet échange, tandis que d'autres points d'ancrage, comme Teresa, sont activés par le discours lui-même. Ainsi, la notion d'ancrage me semble avoir pour effet supplémentaire, par rapport à la notion d'état d'activation, d'attirer l'attention sur l'origine du point d'ancrage.

De plus, le repérage du point d'ancrage associé à chaque information activée permet de mettre en évidence certains ancrages implicites qui pourraient autrement passer inaperçus. Dans l'exemple 4', on a vu que l'information activée par *elle vous a fait perdre tous vos défauts* s'ancre sur l'information précédemment activée par *elle est extraordinaire*, qui est explicitée entre parenthèses. Un tel point d'ancrage – qui s'ajoute à d'autres points d'ancrage

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

explicités (par *elle*, *vous*) – échapperait à une approche qui s'appuierait uniquement sur la prise en compte de marques linguistiques et/ou qui se contenterait de considérer des énoncés isolés.

Outre les éléments associés au processus d'ancrage informationnel, qui est propre à l'approche genevoise de l'Organisation informationnelle, il convient d'évoquer le rôle important du contexte discursif dans le traitement des formes lexicales, syntaxiques et prosodiques caractérisant la structure informationnelle de l'énoncé et du discours. Berthoud (1996) rappelle dans sa typologie que certains marqueurs comme les indéfinis ou les marqueurs existentiels ont pour fonction d'installer un référent dans l'espace discursif, tandis que les marqueurs spécialisés du type de *quant à*, *à propos de*, etc. ont pour fonction d'introduire un élément déjà accessible:

> A la différence des marqueurs existentiels, qui posent l'existence d'un référent lorsque celle-ci n'est impliquée par aucun élément contextuel (situationnel, cognitif ou discursif), les marqueurs spécialisés ont pour fonction spécifique d'introduire, à l'instar des déictiques, un élément accessible dans l'espace discursif, c'est-à-dire un topic disponible pour une prédication (Berthoud, 1995: 213).

L'analyse fonctionnelle de marques linguistiques comme les marqueurs spécialisés fait donc nécessairement intervenir des facteurs discursifs.

Pour une illustration, on peut une fois encore s'appuyer sur l'exemple 4' et sur la structure disloquée à droite qui a précédemment été discutée (cf. ex. 6, 7 et 8). Contrairement aux structures disloquées à gauche, les structures disloquées à droite marquent un référent qui se caractérise nécessairement par une forte accessibilité (Lambrecht, 1994: 203). Ainsi, on observe que le référent Teresa est activé dans l'intervention précédant immédiatement la structure disloquée:

(8)
BP vous avez des colères de temps en temps \\
GS rarement / ça ne m'est plus arrivé depuis vingt ans \\
BP depuis vingt ans \\
GS → oui . depuis que je connais Teresa je n'en ai plus eu \\
BP → décidément . elle est extraordinaire Teresa / elle vous a fait perdre tous vos défauts /

Dans cet exemple, B. Pivot et G. Simenon parlent des colères de G. Simenon. Ce dernier justifie le fait qu'il n'en a plus eu depuis vingt ans par le fait qu'il connaît Teresa depuis cette époque. C'est pour enchaîner linéairement sur Teresa, information qui vient d'être activée comme un argument, que B. Pivot utilise la structure disloquée à droite. L'utilisation de cette structure se justifie donc, d'un côté, parce que l'information Teresa vient d'être activée, et de l'autre côté, parce qu'il s'agit de signaler que l'on veut faire de cette information, dérivée de celle associée aux colères de Simenon, le topique du passage qui suit. En d'autres termes, on peut dire que cette structure a pour fonction de promouvoir un topique subordonné au rang de topique principal pour la suite du discours.

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

Cette brève discussion aura fait apparaître quelques éléments que peut apporter une analyse discursive de la structure informationnelle à une analyse purement linguistique. D'une part, le recours à la notion d'ancrage permet d'attirer l'attention sur la source des points d'ancrages ainsi que sur le phénomène connu mais souvent ignoré de l'ancrage implicite. D'autre part, on a rappelé que l'analyse discursive constitue un complément indispensable à l'analyse des marques de la structure informationnelle, comme le montrent les travaux de Berthoud (1996) et Lambrecht (1994). Ainsi, il aura été possible de préciser l'articulation de l'analyse linguistique et de l'analyse de la structure informationnelle: loin de s'exclure mutuellement, ces différents niveaux d'analyse sont en interaction constante.

3 POUR CONCLURE . . .

La démarche suivie dans cet article, consistant à étudier certains aspects de l'organisation informationnelle d'abord isolément, puis de manière conjointe, peut paraître artificielle, dans la mesure où tous les composants de cette organisation apparaissent nécessairement simultanément dans le discours. Il me semble néanmoins qu'une telle démarche se justifie au niveau méthodologique, car elle permet d'expliciter les éléments qui influencent l'interprétation de la structure informationnelle. J'ai tenté de le montrer, dans cet article, à partir de l'analyse d'un exemple particulier et en dégageant quelques éléments qui me paraissaient significatifs. Mais la question est loin d'être épuisée: il reste encore à dégager d'autres éléments influençant l'interprétation de la structure informationnelle (ex. les rôles grammaticaux, la structure valencielle, la structure conceptuelle du discours, etc.) et à les étudier sur d'autres types d'exemples (Grobet, à paraître).

Author's Address:
Département de Linguistique
Université de Genève
2 rue de Candolle
CH-1211 Genève 4

RÉFÉRENCES

Auchlin, A. (1986/87). Pertinence: construction et accessibilité des thèmes. Problèmes de stratégies conversationnelles. *Feuillets*, 9: 65–85.

Bally, Ch. (1965 [1932]). *Linguistique générale et linguistique française*, 4ème éd. Berne: Francke.

Berrendonner, A. (1983). « Connecteurs pragmatiques » et anaphore. *Cahiers de linguistique française*, 5: 215–246.

Berrendonner, A. (1990). Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistique*, 21: 25–36.

Berthoud, A.-C. (1996). *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*. Paris: Ophrys.

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

Burger, M. (1995). L'identité négociée: rapports de place(s) dans un entretien télédiffusé. *Cahiers de linguistique française*, 17: 9–33.
Cadiot, P. (1992). Matching Syntax and Pragmatics: a Typology of Topic and Topic-related Constructions in Spoken French. *Linguistics*, 30: 57–88.
Chafe, W. L. (1994). *Discourse, Consciousness and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*. Chicago: University Press of Chicago.
Combettes, B. et Tomassone, R. (1988). *Le Texte informatif. Aspects linguistiques*. Bruxelles: De Boeck.
Daneš, F. (1974). Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text. In: F. Daneš, (ed.), *Papers on Functional Sentence Perspective* (Janua Linguarum, ser. min. 147). Prague: Mouton, pp. 106–128.
Danon-Boileau, L. *et al*. (1991). Intégration discursive et intégration syntaxique. *Langages*, 104: 111–128.
Dittmar, N. (1988). A propos de l'interaction entre la construction du thème et l'organisation de la conversation: l'exemple du discours thérapeutique. *Langue française*, 78: 88–100.
De Fornel, M. (1986). Remarques sur l'organisation thématique et les séquences d'action dans la conversation. *Lexique*, 5: 15–36.
De Fornel, M. (1988). Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation. *Langue française*, 78: 101–123.
Fradin, B. (1990). Approche des constructions à détachement. Inventaire. *Revue romane*, 25: 3–34.
Fradin, B. et Cadiot, P. (1988). Présentation: Une crise en thème ? *Langue française*, 78: 3–8.
Firbas, J. (1992). *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*. Cambridge: Cambridge University Press.
Galmiche, M. (1992). Au carrefour des malentendus: le thème. *L'Information grammaticale*, 54: 3–10.
Grobet, A. (1996). Phénomènes de continuité: anaphoriques et traces de points d'ancrage. *Cahiers de linguistique française*, 18: 69–93.
Grobet, A. (1999a). L'organisation topicale de la narration. Les interrelations de l'organisation topicale et des organisations séquentielle et compositionnelle. *Cahiers de linguistique française*, 21: 329–368.
Grobet, A. (1999b). L'organisation informationnelle du discours dialogique: la thématisation comme phénomène d'ancrage. In: C. Guimier (ed.), *La Thématisation dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9–11 octobre 1997*. Berne: Lang, pp. 405–420.
Grobet, A. (à paraître). *L'Identification du topique dans les dialogues*.
Guimier, C. (1999). Avant-propos. In: C. Guimier (ed.), *La Thématisation dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9–11 octobre 1997*. Berne: Lang, pp. 9–12.
Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain: Duculot.
Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representation of Discourse Referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
Mertens, P. (1990). Intonation. In: C. Blanche-Benveniste *et al*., *Le Français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du C.N.R.S, pp. 159–176.
Mondada, L. (1994). *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*. Lausanne: Université de Lausanne.
Morel, M.-A. (1992). Intonation et thématisation. *L'Information grammaticale*, 54: 26–34.

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press

Reichler-Béguelin, M.-J. (1988). Anaphore, cataphore et mémoire discursive. *Pratiques*, 57: 15–43.
Rossi, M. (1985). L'intonation et l'organisation de l'énoncé. *Phonetica*, 42: 135–153.
Roulet, E. (1991). Vers une approche modulaire de l'analyse du discours. *Cahiers de linguistique française*, 12: 53–81.
Roulet, E. (1995). Etude des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue: autonomie et interrelations modulaires. *Cahiers de linguistique française*, 17: 123–140.
Roulet, E. (1996). Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien. *Cahiers de linguistique française*, 18: 11–32.
Roulet, E. (1997). L'organisation polyphonique et l'organisation inférentielle d'un dialogue romanesque. *Cahiers de linguistique française*, 19: 149–179.
Roulet, E. (à paraître a). *La Description de l'organisation du discours. Des dialogues oraux aux discours écrits*. Paris: Hatier.
Roulet, E. (à paraître b). Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours. In: J.-M. Adam et H. Nølke (eds), *Approches modulaires: de la langue au discours*. Lausanne: Delachaux et Niestlé.
Schlobinsky, P. et Schütze-Coburn, S. (1992). On the topic and topic continuity. *Linguistics*, 30: 89–121.
Selting, M. (1995). *Prosodie im Gespräch: Aspekte einer interaktionalen Phonologie der Konversation*. Tübingen: Niemeyer.
Tschida, A. (1995). *Kontinuität und Progression. Entwurf einer Typologie sprachlicher Information am Beispiel des Französischen* (*Pro Lingua, 25*). Wilhelmsfeld: Gottfried Egert.

https://doi.org/10.1017/S095926950100014X Published online by Cambridge University Press